

Merci pour votre confiance ! Grâce à vous, le SPELC est :

- 🇫🇷 **LE SYNDICAT de l'Enseignement Privé qui compte en Alsace !**
- 🇫🇷 **Le SEUL SYNDICAT siégeant dans TOUTES les instances représentatives de l'enseignement privé (CCMMEP, CCMI, CCMA, CDE, CAE, CODIEC, FORMIRIS) !**

VOS AVANTAGES adhérent Spelc 67 :

- **Protection juridique professionnelle.**
- **Abonnements :** bulletin national de l'Éducateur Spelc, publications spécialisées, Spelc info départemental (par courriel).
- **Accès réservé et espace dédié sur le site national et départemental.**
- **Services complémentaires auprès de nos partenaires :** Crédit Social des Fonctionnaires, Mutuelles.

Allégez votre charge mentale de la rentrée, en vous inscrivant dès aujourd'hui !

Votre chèque ne sera encaissé qu'en septembre (ou plus tard si vous le souhaitez)

MONTANT DES COTISATIONS :

De manière générale, les salariés des établissements ou les professeurs, doivent se référer à leurs revenus nets à payer avant impôts.	Cotisation	Indication coût réel après déduction des impôts
Disponibilité, Chômage, Congé parental (sur justificatif)	55€	19€
SEP & Professeurs dont les revenus sont inférieurs à 1200 € Délégués auxiliaires, suppléants, mi-temps ou 2° cotisation couple	60€	20€
SEP & Professeurs dont les revenus sont compris entre 1200 € et 1499 € Retraités et Mandatés Spelc	70€	25€
SEP & Professeurs dont les revenus sont compris entre 1500€ et 2099 €	85€	30€
SEP & Professeurs dont les revenus sont compris entre 2100 € et 2499 €	100€	35€
SEP & Professeurs dont les revenus sont compris entre 2500 € et 2999 €	115€	40€
SEP & Professeurs dont les revenus sont supérieurs à 3000 €	130€	45€

Remplissez tous les renseignements au verso et n'oubliez pas de retourner votre bulletin pour obtenir le reçu fiscal ! Votre bulletin est à remettre à votre Délégué d'Établissement ou à envoyer à :

Pour les enseignants et les OGEC :

Stéphanie SCHNELL
16 rue du Général de Castelnau
67000 STRASBOURG
s.schnell@spelc.fr

Pour les retraités :

Claire MERCKLING
1 rue du Général de Castelnau 67000 STRASBOURG
cmerckling@orange.fr

Dès que votre cotisation sera saisie, vous recevrez un mail de confirmation d'adhésion valant certificat d'adhésion et serez destinataire d'un questionnaire facultatif nous permettant de mieux assurer votre suivi de carrière.

RAPPEL : 66% de votre cotisation syndicale sont déductibles de votre impôt sur le revenu ou vous seront restitués sous forme de crédit d'impôt si vous êtes non imposable.

Seules les cotisations encaissées avant le 31/12/25 apparaîtront sur le reçu fiscal au titre des revenus de l'année 2025. Après cette date, les sommes apparaîtront au titre de l'année fiscale 2026.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Prénom(s) : NOM :

Statut (SEP, Professeur du 1^{er} ou 2nd degré, Retraité, Mandaté) :

Type de contrat (définitif/provisoire/suppléant...) :

Établissement(s) d'affectation :

Je suis élu du CSE de mon établissement. Merci de préciser dans ce cas si vous êtes élu titulaire ou élu suppléant :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville : ☎ :

Adresse mail personnelle (autre que celle de l'établissement) :

Adresse mail académique : @ac-strasbourg.fr

A remplir obligatoirement pour recevoir les newsletters du Spelc :

Je consens à transmettre mes données au Spelc 67 qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016 (RGPD)

- J'autorise le Spelc 67 et national à m'adresser les publications éditées par le Spelc
- J'autorise le Spelc 67 et national à m'adresser les informations sur ma messagerie électronique (personnelle et académique)
- J'autorise le Spelc 67 à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la fédération des Spelc (fédération nationale et/ou syndicats Spelc locaux en cas de mutation, de perte d'heure...)

REGLEMENT DE LA COTISATION :

Montant de votre cotisation :

J'active ma Protection juridique fonctionnelle dès réception de mon certificat d'adhésion à partir du lien :

<https://vos-avantages.saint-christophe-assurances.fr/spelc>

Signature :

PAIEMENT PAR CHEQUE :

- **Merci de remplir précisément le tableau ci-dessous et de noter les dates d'encaissement au dos du chèque**
- **Libellez votre chèque à : SPELC 67.**

Chèque	Banque	Numéro de votre chèque	Montant	Date d'émission	Mois d'encaissement souhaité	Case réservée au SPELC
1						
2						
3						

Paiement en 3 fois possible, par chèque. Seuls les chèques encaissés en 2023 apparaitront sur votre reçu fiscal 2023.

Ou

PAIEMENT PAR UN UNIQUE VIREMENT BANCAIRE :

- **Merci de compléter précisément ET d'ajouter vos noms et prénoms dans le libellé du virement :**

IBAN : FR7630003023760005000958195

BIC : SOGEFRPP

Nom du bénéficiaire : SPELC67

Libellé :

Date du virement :

Nom de votre banque

L'équipe du Spelc 67